

Réorganisation des Ecoles Européennes de Bruxelles

Projet de réflexion de l'AdP, représentants des futurs élèves

Objectif double

- **Accueillir sur le long terme toutes les demandes** [de catégorie 1] en maximisant l'utilisation des infrastructures mises à disposition ;
- **Améliorer la mise en œuvre du projet pédagogique** des Écoles européennes à Bruxelles.

Principes fondamentaux et état des lieux

- **Restaurer la diversité culturelle/projet européen sur tous les sites**: ceci passe par une distribution homogène des sections francophones sur tous les sites en fonction de leur capacité. En effet, à l'heure actuelle, certains sites comportent entre 60%-70% d'élèves en section francophone (EVE, BKD) alors que d'autres n'en ont qu'entre 20%-30% (WOL, IXL).
- **Étendre les possibilités d'options pour les élèves en secondaire** : en secondaire, les options ne peuvent être créées que si un nombre minimum d'élèves les choisit. Ceci peut actuellement limiter le choix des options pour les « petites » sections linguistiques multiples sur certains sites (par ex. IT, ES, etc.). Il est également à noter que si certaines de ces options se font dans la langue dominante des élèves (L1), un certain nombre d'options se font également dans la langue 2. Dans le cas de l'allemand en L2, les options doivent parfois être suivies en L3 puisque les élèves faisant DE en L2 sont répartis sur tous les sites. À ce titre, un campus secondaire de S4 à S7, regroupant ces élèves, pourraient offrir un éventail d'options plus large.
- **Assurer une continuité pédagogique et une logistique acceptable pour toutes les familles** : que ce soit en terme de logistique quotidienne pour les familles, de continuité pédagogique ou de l'utilisation optimale de notre corps enseignant, il est important de limiter le nombre de sites sur (i) la scolarité totale de chaque élève d'une part, et sur (ii) laquelle une fratrie est répartie d'autre part. Si les élèves de LAE et IXL peuvent tous faire l'ensemble de leur scolarité sur le même site, les élèves de UCL/BKD et WOL/EVE doivent changer de site en S1 et ce sans regroupement de fratrie. Il est donc proposé de maintenir le nombre maximum à 2 de sites par élève/famille. Un transfert d'un site à l'autre pour la garderie post-scolaire devrait être également assuré pour les familles ayant des enfants sur plusieurs sites. De plus, les élèves de S6 devraient pouvoir tous faire leur S7 sur le même site afin de ne pas affecter leurs résultats au baccalauréat. Enfin, en ce qui concerne l'attribution des places, les priorités des sites devraient être établies par les parents selon les sections, les niveaux d'études et les langues 2 disponibles sur chaque site. En effet, le seul critère géographique ne peut être considéré comme unique critère utilisé par les familles (ex. d'autres critères pris en compte : proximité transport public/pistes cyclables, grands-parents, activités parascolaires, consultations médicales, etc.). Le regroupement de fratrie devrait rester une condition de priorité si appliqué au sein de la même école (et non site).
- **Utiliser les ressources mises à disposition de façon optimale**: d'une part, les écoles peinent parfois à trouver des enseignants, en particulier dans des langues différentes de

celles du pays hôte. D'autre part, la 5eme école ne devrait être disponible qu'au mieux en 2028. Il est donc primordial d'optimiser l'utilisation des ressources actuelles (enseignants et infrastructures). Par conséquent, il est important d'éviter la multiplication de classes peu remplies sur différents sites (par ex, pour les sections DE, NL, IT, EN, EL, ES, etc.) en rationalisant la distribution de ces sections sur les différents sites. De même, le choix de langue 2 disponible dans chaque école pourrait être rationalisé pour optimiser l'utilisation du corps enseignant et des infrastructures existantes. Par ailleurs, il est à noter que toutes autres adaptations des infrastructures existantes découlant de cette réorganisation des écoles de Bruxelles excluraient vraisemblablement les infrastructures ayant été rénovées récemment (notamment EVE, BKD, UCL (bâtiment maternelle), et dans une certaine mesure LAE).

Propositions

À court/moyen terme :

- **Explorer pour les secondaires uniquement si une plage horaire plus grande**, c'est-à-dire élargir l'emploi du temps au mercredi après-midi voire une période de plus en fin d'après-midi, pourrait résoudre les problèmes actuels d'infrastructures à partir de septembre 2022. Les APEEEs devraient alors prévoir un second départ de bus pour un retour vers la maison les mercredis après-midis et ceux-ci devraient être financés par le PMO.
- **Redistribuer les sections linguistiques sur les différents sites à partir de septembre 2023 selon une éventuelle décision du Conseil supérieur.** Cette redistribution pourrait être progressive (nouvelles inscriptions et transferts volontaires) ou appliquée sur 2 ans sur base, par exemple, d'un critère géographique (comme cela avait été fait pour l'ouverture de IXL). Les S6 devraient en effet pouvoir finir leur cursus sur le même site.
- **Demander un site temporaire pour les secondaires** en attendant la mise à disposition de la nouvelle école **et obtenir l'accord de la Régis des bâtiments afin de pouvoir effectuer les travaux nécessaires**, notamment à IXL. Une **solution temporaire pour les mat/prim de IXL** devra également être trouvée.
- **Confirmer le site de la 5eme école et sa date de mise à disposition.**

À long terme:

- **Réorganiser les écoles européennes de Bruxelles** comme suit :
 - o Les sites de BKD/UCC d'une part et de EVE/WOL d'autre part resteraient des écoles avec un site mat/prim et un site mater/prim/secondaire. La distribution du nombre de classes mat/prim sur chaque site serait faite par les directeurs respectifs de chaque école afin d'assurer que tous les élèves puissent continuer en secondaires dans leur école respective.
 - o LAE et la nouvelle école (NOH) deviendraient des sites accueillants les élèves de mat/prim/S1-S3.
 - o IXL deviendrait un campus S4-S7 étant l'école la plus centrale, la mieux desservie par les transports en commun, et étant la plus à même d'être rénovée à court/moyen terme. Cette transition pourrait se faire en deux temps. Dans un premier temps, les

nouveaux inscrits mat/prim pourraient être dirigés vers le site temporaire quand disponible. Un transfert des élèves restants de mat/prim/S1-S3 de IXL serait effectué dès que la nouvelle école sera mise à disposition. En même temps, les élèves de S4-S7 de LAE seraient transférés sur 2 ans (pour éviter aux élèves de S6 de changer de site) sur IXL.